

Compte rendu du conseil municipal de Trédrez-Locquémeau du 23 mai 2022

Convocation en date du 16 mai 2022.

Le conseil municipal s'est réuni, le 23 mai 2022, à 20 h, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire, à la salle Louis Cado.

Présents : Joël LE JEUNE, Mariannick LEBON, Elsa BRIAND, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Cécile DUVAL-BLAIZE, Elise BUREAU, Frédéric PERREAU, Enora LE JEUNE.

Absent : Patrick JORAND (a donné procuration à Jean-Michel VANDERPLANCKE), Françoise PERRIN (a donné procuration à Elise BUREAU), Vincent CADREN, Pierre MICHALET.

Secrétaire de séance art L.2121-15 du CGCT : Catherine MARSHALL.

Informations :

Après la lecture du registre des délibérations de la séance du 31 mars 2022, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a respecté une minute de silence en hommage à Monsieur Le Bougeant Jean-Claude.

Quelques dates clés ont été rappelées :

- Jeudi 26 mai : vers 9h : tour cycliste du Trégor ; vers 14h/14h30 : Redadeg.
- Vendredi 27 mai : théâtre (16h et 20h).
- Samedi 11 juin : réunion publique à destination des jeunes (CE2 au CM2) pour échanger sur la constitution d'un futur conseil des jeunes.
- Samedi 18 juin : fête de la musique.

Monsieur Le Maire a informé le conseil de l'arrivée de la conseillère numérique le mardi 13 septembre à la mairie et sera présente les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 8h30 à 12h.

1-Vote des subventions

Le conseil municipal, après examen des propositions, a voté à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2022 qui seront versées aux associations dès que les dossiers (comptes 2021 et budget prévisionnel 2022) auront été fournis par les bénéficiaires.

SUBVENTIONS LOCALES	Propositions CM
Amicale des Employés Communaux	440,00 €
Amicale des Employés Communaux - Noël des enfants	352,00 €
Amicale de l'école (voyage) (voté oct 2021 - BP 2022)	4 000,00 €
Amicale de l'école de Trédrez-Locquémeau FONCTIONNEMENT	638,00 €
Amicale de l'école – activité voile pour les classes de CE	650,00 €
Amicale de l'école Bibliothèque de Trédrez-Locquémeau	2 400,00 €
Amicale de l'école Club les Goëlands	330,00 €
Ass Tohu Bohu	1 120,00 €
Association "Le Flambart de Locquémeau"	1 100,00 €
Association "Le Flambart de Locquémeau" – Subvention exceptionnelle	3 000,00 €

Association "le Park Kreiz"	55,00 €
Association de Kerbabu	55,00 €
Association « Les amis de Trédrez »	55,00 €
AS Trédrez-Locquémeau	1 320,00 €
Chorale "L'air de Rien"	374,00 €
Skol Boullou Trédrez-Locquémeau	330,00 €
Chauffe qui peut	400,00 €
Diroll	1 000,00 €
TOTAL	17 619,00 €

SUBVENTIONS SEMI-LOCALES	Propositions CM
A.N.A.C.R. Les amis de la Résistance	65,00 €
Al levrig/Ti Ar Vro	65,00 €
Redadeg	100,00 €
Eaux et rivières de Bretagne	65,00 €
SNSM Locquirec	150,00 €
F. N. A. C. A. TL a fusionné avec la FNACA Cantonale de Plestin/Ploulec'h	253,00 €
TOTAL	698,00 €

SUBVENTIONS LIEES A DES ADHERENTS DE LA COMMUNE	Propositions CM
Ass sportive du collège du Penker - 22 élèves x 9 €	200,00 €
Association "Un enfant Une Famille Bretonne"	65,00 €
Chambre des Métiers Saint-Brieuc (4 jeunes en 2020/2021)	400,00 €
Cinéma Le Douron Plestin	500,00 €
Sporting Five (Judo)	600,00 €
Lannion Twirling club – Louna PETILLEAU	300,00 €
Bâtiment CFA 22 (2 élèves)	100,00 €
TOTAL	2 165,00 €

SUBVENTIONS EDUCATIVES	Propositions CM
Skol Diwan Lannuon	9 793,26 €
Ecole Jeanne d'Arc Lannuon (filière bilingue)	2 310,66 €
Ville de Lannion (classe Ulis)	453,19 €
TOTAL	12 557.11€

SUBVENTIONS HUMANITAIRES	Propositions CM
Ass dép. protection civile - 0,10€/hab - ADPC 22	146,00 €
TOTAL	146,00 €

SUBVENTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	Propositions CM
Association des donneurs de sang canton Plestin	210,00 €
Secours Populaire Français de Plestin	150,00 €
Secours Catholique St Brieuc	150,00 €
Association La Pierre Le Bigaut, Mucoviscidose	65,00 €
Banque alimentaire des Côtes d'Armor	1 071,00 €
Société de St Vincent de Paul	1 000,00 €
Centre alimentaire du trégor	60,00 €
Ukraine Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (voté le 31/03/2022)	1 500,00 €
TOTAL	4 206,00 €

TOTAL	37 391.11 €
--------------	--------------------

2-Emprunt 2022

Après avoir présenté la consultation des banques relative à l'emprunt, le conseil, par 11 voix pour et 2 voix contre (Elise Bureau et Françoise Perrin) a adopté la proposition du Crédit Agricole avec un taux de 1,70% pour un emprunt de 300 000 € sur 15 ans, avec des échéances trimestrielles.

3-Avenant des délégations données au Maire par le conseil municipal

Monsieur Le Jeune a rappelé que le centre nautique de Locquémeau a pour objectif de sensibiliser le public scolaire du territoire. Dans ce cadre, il convient en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur Le Maire délégation de signer toutes les conventions entre la commune et l'Education Nationale.

Unanimité.

4-Convention d'exploitation de ruches sur sites municipaux

Frédéric Perreau a informé les élus que dans le cadre de la démarche en vue du maintien de la biodiversité de la commune, il est apparu intéressant de valoriser les surfaces appartenant à la commune et non-utilisées en les mettant à disposition d'apiculteurs amateurs intéressés.

Unanimité.

5- Avenant au programme de voirie

Monsieur le Maire a rappelé que le programme de voirie a été voté lors de la séance du 31 mars 2022. Des modifications ont été votées à l'unanimité :

- Le bicouche sera réalisé par Lannion-Trégor Communauté pour la voie d'accès au boulo-drome et les 2 entrées des parkings des logements communaux de Trédrez pour un montant de 1 780.87€ HT,
- L'entreprise Eurovia fera l'enrobé rue des pêcheurs s'élevant à 12 184.15€ HT.

6-Réfection complète d'un escalier (Salle polyvalente / école)

Suite à la consultation lancée par le service technique, Monsieur le Maire a présenté au conseil l'analyse des propositions reçues pour la réfection complète d'un escalier, situé entre la salle Louis Cado et le lotissement de l'école. A été retenu à l'unanimité le devis d'Ugo Riou d'un montant de 11 860.35 € HT.

7-Validation du devis d'Axel Fermetures pour la pose de volets au logement communal de Trédrez d'un montant de 845.38 € HT et de la déclaration préalable au titre de l'urbanisme.

Unanimité.

8-Encaissement intégral des concessions du cimetière sur le budget de la commune.

Unanimité.

9-Adoption de la convention de prêt de quatre dériveurs Bugs par le Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor au centre nautique de Locquémeau, du 4 juillet au 27 août 2022, pour un montant de 500 €.

Unanimité.

Séance levée à 22h.